



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Menuiserie Aluminium Verre

LES OBJECTIFS

Former des ouvriers qualifiés qui sont capables de :

- réaliser seul des travaux de base
- intervenir sur des chantiers de pose d'ouvrages simples
- participer à des travaux complexes dans certaines spécialités dans le cadre d'une équipe commandée par un supérieur

Les activités principales sont :

en atelier : la découpe, l'usinage et le façonnage, l'assemblage.

sur chantier : la manutention et le stockage, la mise en œuvre, la réparation, la maintenance et l'amélioration des ouvrages.

LES DÉBOUCHÉS

Spécialiste de la fabrication et de la pose de fenêtres, vitrines de magasins, vérandas..., le titulaire de ce diplôme travaille en atelier et sur chantier. En atelier, il intervient dans la découpe, l'usinage, le façonnage et l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...).

Sur un chantier, il exerce des fonctions de manutention, d'installation ou de réparation. Il réalise des aménagements intérieurs : miroirs, pare-douches pour salles de bains...

POURSUITE D'ÉTUDES

Après ce CAP possibilité de se spécialiser en préparant une mention complémentaire (MC), un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Poursuite d'études conditionnelle :

Exemples de formations poursuivies :

- Bac pro Menuiserie aluminium-verre
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- BP Menuisier aluminium-verre
- BP Métiers de la piscine

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une formation SST,
- une formation d'échafaudage.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

MENUISERIE ALUMINIUM VERRE - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature d'un contrat d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

fabriquer et assembler les matériaux

réaliser la pose d'un ouvrage

assurer la maintenance

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physique chulie
- Français - Histoire - Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- EPS
- Prévention santé environnement
- Arts appliqués et culture artistique

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Analyse d'une situation professionnelle
- Fabrication d'un ouvrage simple
- Pose, installation et maintenance d'ouvrages
- Chef d'œuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par des épreuves d'évaluations en cours de formation, pour la partie pratique les évaluations se font en centre et en entreprise.

Formation Continue : Les examens sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
MENUISERIE ALUMINIUM VERRE - NIVEAU 3

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

